

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 02015 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL OIRDI EL MOSTAFA

Date de naissance : 01.01.1982

Adresse : Derb Nefima Bloc 428 m<sup>e</sup> de May Hallani  
CASABLANCA

Tél. : 06.61.26.40.76

Total des frais engagés : ..... Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13.02.2013

Nom et prénom du malade : EL OIRDI MUSTAFA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :



## Déclaration de Maladie

Nº M21- 068351

14/04/23

#### **RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17.2.13	CO.DOB	3000/000	OB	DR. BRITEL OPHTHALMOLOGISTE Rue Taha - Casablanca 11-322-21-30-18/02/2013

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	13/02/23	100,00

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

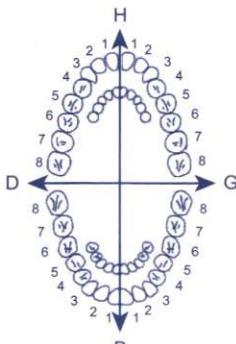
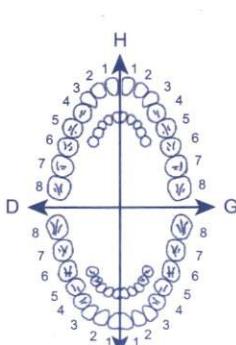
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
M-A-D-A-ULIC Praticien orthodontiste 63 Rue Aguibate Casa Akram Daali Tunis - 065032633	13/12/2019					4200,-

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

**VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

# Docteur A. BRITEL

Diplômé d'Etudes Spéciales d'Ophtalmologie  
de la Faculté de Médecine de Nancy

Diplômé Inter-Universitaire  
de Chirurgie Refractive et Cataracte  
de l'Université de Bretagne Occidentale

Maladie & Chirurgie des Yeux  
Laser . Angiographie

49, Rue TATA ( Ex. Poincaré ) - Casablanca  
Tél.: 05 22 27 95 03 / 05 22 22 04 82 / 05 22 27 09 18

Sur Rendez - Vous

الدكتور عبد الرحمن بريطل

حاصل على الشهادة الوطنية الفرنسية  
لأمراض و جراحة العيون

حاصل على الشهادة الجامعية لجراحة  
الجلالة و قصر البصر

عضو الأكاديمية الأمريكية لأمراض العيون  
أشعة الليزر

49، زنقة طاطا ( بوانكري سابقا ) - الدار البيضاء  
الهاتف : 05 22 27 09 18 / 05 22 22 04 82 / 05 22 27 95 03

بالميعاد

13. 2 . ٢٣ ..... الدار البيضاء، في.....  
Casablanca, le.....

Elouard M'Bil

10010  
alvijit  
141/



# Docteur A. BRITEL

Diplômé d'Etudes Spéciales d'Ophtalmologie  
de la Faculté de Médecine de Nancy

Diplômé Inter-Universitaire  
de Chirurgie Refractive et Cataracte  
de l'Université de Bretagne Occidentale

Maladie & Chirurgie des Yeux  
Laser . Angiographie

49, Rue TATA ( Ex. Poincaré ) - Casablanca  
Tél.: 05 22 27 95 03 / 05 22 22 04 82 / 05 22 27 09 18

Sur Rendez - Vous

بالميعاد

49، زنقة طاطا ( بوانكري سابقا ) - الدار البيضاء  
الهاتف : 05 22 27 09 18 / 05 22 22 04 82 / 05 22 27 95 03

الدار البيضاء في

elouaider مغرب

١٢

$$OD = (155^\circ + 1.5) + 1.5$$

M-A-D Optic  
Opticien Orthoptiste  
6ème étage - Aguir - Casablanca

$$= (0^\circ + 1.25) + 2.25$$

value 2

١٠

add + 2.75

Docteur A. BRITEL  
OPHTALMOLOGISTE  
49, Rue Tata - Casablanca  
Tél. 05 22 27 95 18 / 05 22 22 04 82

79.00

Celly pure

1/26/24





*Un autre regard sur vos yeux*

OPTICIEN - LUNETIER - CONSEILS VISAGISTE

FACTURE N° :

N° 23667

Casablanca, le: 13/2/2023

Mme / Mr : EL OIRDI mostapha  
Dr: A. BRISSEL

VL  
OD : 111 + 116/116  
OG : 10' + 121/1422

Monture

Stigie  
700

DH

VP-Add  
OD : 100 + 22  
OG : 100 + 22

Verres

1100x0.01100  
3100. DH

Total à payer: 4200. DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Hella Dernier 4200. DH

Cachet et signature

Akram Daali  
télé: 065032633

M-A-D Optic  
Opticien Automatiste  
63 Rue Rguibat Casa

Adresse: 63 Rue Rguibat Bourgogne - Casablanca - Tél : 05 22 29 55 36  
Capitale 100.000 - Patente: 35402703 - IF: 47232711 - RC: 6123  
ICE: 002642590000069

# Alvityl<sup>®</sup>

## TONUS

GINSENG & CAFÉINE  
10 Vitamines, 2 Minéraux

FR

### Complément alimentaire avec édulcorants à base de Nutri-

Sa formule unique en vitamines et minéraux associés au ginseng et à la caféine permet de :

- Aider à améliorer les performances physiques et la vigilance (ginseng, caféine),
- Aider à réduire la fatigue (vitamines B2, B3, B5, B6, B9, B12, C et magnésium).

#### Conseils d'utilisation :

À partir de 15 ans, adultes : 1 comprimé effervescent par jour à dissoudre dans un grand verre recommandée.

20 comprimés effervescents.

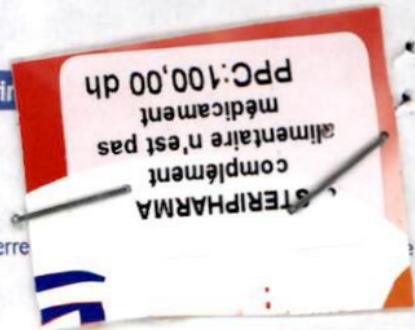
#### Liste des ingrédients :

Ingrédients	Par comprimé	% VNR*
Vit. B1	1,1 mg	100 %
Vit. B2	1,4 mg	100 %
Vit. B3	16 mg NE	100 %
Vit. B5	6 mg	100 %
Vit. B6	1,4 mg	100 %
Vit. B8	50 µg	100 %
Vit. B9	200 µg	100 %
Vit. B12	2,5 µg	100 %
Vit. C	100 mg	125 %
Vit. E	12 mg à TE	100 %
Zinc	5 mg	50 %
Magnésium	112,5 mg	30 %
Extrait de ginseng	60 mg	/
Caféine	50 mg	/

\*VNR : Valeurs Nutritionnelles de Référence

**Ingrédients :** carbonate de magnésium ; vitamines C, B3, E, B5, B2, B6, B1, A, B9, B8, D, B12 ; extrait de ginseng ; caféine ; sulfate de zinc ; **additifs alimentaires** : acidifiants : SIN330 acide citrique (BPF), SIN500(ii) bicarbonate de sodium (BPF) ; édulcorant : SIN420(i) sorbitol (BPF) ; correcteurs d'acidité : SIN501(ii) bicarbonate de potassium (BPF), SIN170(i) carbonate de calcium (BPF) ; stabilisant : SIN1201 polyvinylpyrrolidone (BPF) ; édulcorants : SIN951 aspartame\*\* (550mg/kg), SIN950 acésulfame de potassium (2000mg/kg), SIN954(iv) saccharinate de sodium (1200mg/kg) ; colorant : SIN122 carmoisine (300mg/kg) ; arôme orange.

\*\*contient une source de phénylalanine



journalière

#### Précautions d'emploi :

Ne contient pas de lactose. Une consommation excessive peut avoir des effets laxatifs. Déconseillé aux individus allergiques à l'un des composants. Déconseillé aux enfants, aux femmes enceintes et allaitantes et aux individus atteints de phénylettonurie. Ne peut remplacer une alimentation variée et équilibrée et un mode de vie sain. Ne convient pas aux jeunes enfants. À conserver à une température inférieure à 25°C dans un endroit sec. Consommez le sucre édulcoré sans sucres ajoutés. Bien refermer le tube après chaque utilisation.

# Pure

Simplement  
naturel



Gouttes oculaires à action  
rafrâîchissante pour yeux irrités

**Composition:** Eau distillée de Camomille 10%, Eau distillée d'Euphrase 10%, Eau distillée de Bleuet 10%, Eau distillée de Hamamélis 10%, Phosphate de sodium dibasique dodécahydrate, Phosphate de sodium monobasique monohydrate, Chlorure de sodium, Chlorure de Benzalkonium, Edétate de sodium, Eau p.p.i..

Les propriétés lénitives, rafraîchissantes et calmantes de l'Eau distillée de Camomille, l'Eau distillée d'Hamamélis et de l'Eau distillée de Bleuet soulagent la rougeur des yeux due à des causes physiques environnementales comme le vent, une exposition prolongée aux rayons du soleil, à la fumée de cigarette, à l'air sec ou salin, l'activité sportive et le surmenage visuel dû à un usage intensif de l'ordinateur et une exposition excessive à la lumière.

Le produit doit être utilisé dans les 30 jours qui suivent la première ouverture du flacon. Conserver hors de la portée des enfants. Le produit est à usage ophtalmique externe exclusivement. Ne pas utiliser au-delà de la date d'échéance.

STERILE A

CE 0546



914534/01

LOT



0280222  
2025 02  
79,00

PPC  
DHS

